

**ALEXANDRE AGAL,
SERGENT DE CAMPAGNE
DE LA MUNICIPALITE
NIÇOISE,
(REVOLUTION ET
EMPIRE FRANÇAIS)**

par R. TRESSE

Le cadre géographique

Liaison municipale entre ville et campagne à la fin du XVIII^e siècle.

Ainsi qu'il est d'usage en pays montagneux le territoire de la commune de Nice est vaste: 7.192 hectares, Il s'étend sur 15 kilomètres de rivage et à 4 kilomètres vers les collines.

La commune compte environ 20.000 habitants dont 30 à 35% sont des ruraux égaillés sur les plaines basses alluviales ou perchés sur les reliefs de l'arrière-pays, isolés ou groupés en hameaux autour d'un monastère ou d'une chapelle.

Le cadre administratif

A l'intérieur de chaque paroisse, secteur ecclésiastique précise et pour la commodité de l'administration civile, les quartiers sont divisés en menues circonscriptions administratives: les isles. Il y en aura 98 à Nice même sans compter le Port et le faubourg St-Jean-Baptiste. Plus d'une trentaine dans la campagne.

Dès juillet 1743 le conseil de la commune demanda au roi que chaque îlot ou isle soit représenté par un capitaine de quartier (capa di quartieri) ou cantonnier (cantonieri)¹.

Le capitaine de quartier est un propriétaire estimable. Il réside sur place afin de surveiller les nouveaux venus, les gens sans aveu, femmes seules ou veuves; il rend compte même des changements de domestiques, compte les familles, procède au recensement des hommes de 18 à 60 ans en vue du recrutement de la milice.

Le sergent de campagne

La liaison bilatérale entre cet homme omniscient et la municipalité est assurée par le sergent de campagne. Il n'est pas un campier, un de ces gardes-champêtres qu'entretient la ville, mais un messager, un agent de liaison entre la liaison de Ville, les desservants ou vicaires des chapelles rurales et les cantonniers dispersés sur le vaste territoire communal. Il compte au nombre des fonctionnaires municipaux d'exécution tels que le concierge, le trompette et les valets de ville.

L'occupation révolutionnaire française

L'occupation militaire du littoral niçois par les bataillons de la Révolution française amorcée le 29 septembre 1793 au matin, l'application des lois françaises à partir de février 1793, transforment bien des usages. Les grands changements administratifs respecteront néanmoins les flots, des numéros remplacent les noms de saints, les capitaines de quartiers -ils seront appelés commissaires et la fonction de sergent de campagne².

La raison en est que ces institutions répondent à une nécessité géographique. Ce réseau d'auto-surveillance est trop commode pour qu'une République n'emploie pas à son profit une institution monarchique.

¹ A.M. Regolamento per cantonieri della città e campagna di Nizza In Nizza. Dressa la Società Tipografica, 1814.A.D.A.M. Città e Centado di Nizza, maazo 12 °-15. Projet d'établissement de cantonieri ou chefs de quartiers dans la ville et la campagne de Nice.

² A.M.(1-D-1) 4 décembre 1752. établissement par isle d'un état dé taillé des plaintes que formeront les habitants sur les dommages causés par la guerre. A.M.(2-D-2) 1^{ère}. Correspondance avec le Département, 27 germinal II. Envoi des états des sections et des isles. Elles ne sont pas encore toutes numérotées et désignées sous leur nom de saint

L'administration révolutionnaire française lancée dans une guerre dont elle n'a prévu ni les moyens ni les fins et légifère sur tout, avec rapidité. Les effets s'en font sentir jusque dans la campagne niçoise. Nous sommes en guerre pour huit ans, monarchies et républiques au combat se réclament toutes d'un même droit régalien: la disposition des personnes et des biens au Service du prince ou de l'Etat.

Une tradition continue

Au temps du prince de Savoie, les communes lui fournissent les moyens de transport de ses bagages, la paille et le foin de sa cavalerie, l'aménagement des pistes, la réparation des Ponts, les hommes de la milice. Il en sera de même sous la République. Toutefois les besoins de cette guerre de masses, toute nouvelle, atteindront une ampleur inconnue des guerres classiques. L'armée d'Italie aux effectifs sans cesse grandissants est dans un dénuement Chronique. Elle y pare en se livrant à de nombreuses réquisitions auxquelles pourvoit le sergent de campagne.

La fonction du sergent de campagne

Le sergent n'aura pas à chômer. L'histoire de la fonction en donne la preuve. Le premier en place à l'arrivée des Français est Guigliondi. En octobre 1792 il pourvoit à l'installation des bataillons, réquisitionne ânes et mulets pour le transport de paillasses de Drap à Nice, répartit la rémunération accordée aux propriétaires d animaux de bât, procure du foin à la cavalerie.

Le héros du jour

La municipalité entretenait un sergent de campagne. Les sujétions de la guerre en augmentent le nombre. Ils seront 2 et même 3 de 1795 à 1796. Alexandre AGAL est l'homme le plus représentatif de l'emploi. Il lui sera fidèle durant 22 ans alors que bien d'autres l'abandonnent en cours de route ³. Il entre au service de la municipalité en mars 1793. Il a trente huit ans, marié à la sage-femme subventionnée par la municipalité pour assister les femmes indigentes, il aide son épouse dans le placement des enfants trouvés (les trovatelli) dont le nombre augmente chaque année.

Son rôle de messenger se trouve amplifié du fait de l'activité de l'administration

³ A.M. (2-D-2) 25 août 1793. Accusé de réception de la municipalité au département de 75 exemplaires de l'arrêté du 20 courant pour prévenir les brigandages assassins qui se commettent de temps à autre sur les routes de ce département. Elle en a tout de suite envoyé divers exemplaires aux curés de la ville et succursales des campagnes avec ordre de les faire lire et afficher aux portes de leurs églises. A.M., (2-D-2) 1eR. 5 mai 1793 . Ordre aux capitaines de quartiers d'exercer une surveillance exacte sur les personnes suspectes et qui font du Piémont des courses dans notre département pour épier nos démarches.- Etablissement des états des familles. Les imprimés sont remis aux cantonniers. Etats des émigrés, des absents, des déserteurs, des corps de métier. (I-D-S) n°326-14 ventôse 11,4 décembre 1793. Etat des biens des émigrés, des prairies appartenant aux émigrés-I-D-2.1cR.n°115,3 prairial 11,22 mai 1795.1Tominrtion de représentants en vue de la contribution a fin emprunt pour l'achat de blé selon le nombre d'isles. Les délibérations des conseils de la commune font allusion à plusieurs engagements, à des démissions ou des licenciements. A.M.(1-D-1) n°110, 2 mai 1793. Etienne Mascoux est licencié. Un conseiller municipal estime qu'un seul sergent est suffisant. Agal demeure seul en place avec une solde augmentée en considération de son zèle. idem.(1-D-1) 1eR. n°604,15 novembre 1794. La commission municipale est convaincue de la nécessité d'avoir un troisième sergent de campagne, attendu que les deux autres ne suffisent point pour accomplir la multiplicité des réquisitions qu'ils sont obligés de faire dans la campagne, ce qui porte préjudice à la chose publique. Annibal Maistre est accepté et portera les réquisitions aux cantonniers. idem.(1-D-1) 2eR. n°150,25 messidor an 11,13 juillet 1794. Pétition des sergents de campagne . Alexandre Agal et Philippe Bonifacy. Leur traitement est porté à 500 et 450 livres à compter du 1er messidor 111, 19 juin 1795, vu ln cherté des vivres.

révolutionnaire, féconde en lois et décrets, agissant plus vite qu'elle ne pense sous la pression des nécessités de la guerre intérieure et de la guerre étrangère. Il porte aux desservants et vicaires des succursales de campagne, aux cantonniers des flots ruraux les multiples textes régissant le spirituel comme le temporel. Les capitaines de quartiers sont invités à remplir de nombreux états: des familles, des absents, des émigrés, des fortunes, des biens d'émigrés, des citoyens appelés à contribuer aux emprunts forcés, états des Métiers, des chevaux, mulets, charrettes, des foins et des pailles car la guerre n'attend pas.

La Direction des fourrages de l'armée a des besoins considérables pour assurer ses charrois et ses convois muletiers. Elle fait appel à la campagne niçoise au point de vider ses réserves en 1793 et 1794. Sur les rapports de ses sergents de campagne, la municipalité présente ses plaintes aux autorités du département.

Les réquisitions d'animaux de trait et de bât

La Direction des charrois n'est pas exigeante; elle réclame chevaux et mulets. Elle s'en procure par acquisitions. Le sergent de campagne informe les paysans d'avoir à présenter leurs animaux tantôt sur la ci-devant place Victor, devenue place de la République, tantôt au ci-devant faubourg St-Jean-Baptiste sur la place de l'Egalité⁴. L'armée a des besoins précis. L'artillerie exige des bœufs de trait pour le transport des canons et des munitions

Les commissaires des guerres réclament des bœufs d'attelage. La municipalité leur démontre que leur emploi est nul dans la campagne de Nice; on y nourrit seulement quelques vaches laitières, tout le travail de la terre y est accompli à la bêche. Ces considérations de géographie économique élémentaires étant admises, les chevaux étant peu nombreux, on se rattrape sur les mulets. L'armée en utilise un grand nombre en montagne. Ils sont nécessaires pour les corvées intérieures, transport des foins, des grains, des farines. Les réquisitions de 100 et 150 mulets sont fréquentes. Le 5 septembre 1793, cent cinquante mulets sont nécessaires pour le transport des grains de l'armée aux moulins. L'ordre est venu à la municipalité à huit heures du soir, trop tard. pour avoir une exécution immédiate le lendemain matin, "bien que les commissaires de quartiers aient été mi en mouvement dans toute la campagne de Nice. Malgré nos ordres le plus précis aucun mulet n'a paru ce matin à sa destinée".

Les paysans sont lassés par la fréquence des appels aux corvées de transport. Un gendarme doit accompagner le sergent de campagne, l'on veut être obéi. En mars 1794, la préparation de l'offensive sur le port sarde d'Oneglia en terre génoise, menée par le général en chef Dumerbion et le général commandant l'artillerie de l'armée Bonaparte, multiplie les réquisitions de mulets et de charrettes. En juillet 1795 le Service des charrois exige dans les 48 heures 200 bâts de mulets payables soit en numéraire, soit en assignats. L'ordre spécifie qu'à défaut de bâts fournis Par les autorités civiles, le service s'en procurera par la force.

La commune en achète 150 chez les bâtiers de la ville. Des Officiers municipaux se transportent du quartier de l'AUBRE (Cimiez à l'Ariana, vallée du Paillon), dans la plaine de ROBILLIERA (Riquier), à CAMPLONG aux abords de la ville, vers les hameaux de St Barthélemy, St-Sylvestre, le Ray, à l'ouest vers les Baumettes, Magnan supérieur et inférieur. Grâce à leurs prospections dirigées par le sergent de campagne ils complètent les 50 bâts manquants.

Le temps du Directoire

Le sergent de campagne voit ses soucis renouvelés au temps du Directoire, lors de la préparation de la première campagne d'Italie. Le général en chef Bonaparte est à Nice le 25

⁴ Levée de chevaux du 8 octobre 1792.

mars. L'impulsion du chef se manifeste dans tous les détails. Chaque matin, les six montures sellées nécessaires à ses liaisons, fournies par la municipalité, sont à sa disposition devant sa porte ⁵. Le 5 avril toutes les charrettes de la ville sont en réquisition. Au cours ce mois les muletiers se dérobent en traversant le Var. Ils sont las d'être mal payés. Les 10 livres assignats journalières qu'ils reçoivent sont insuffisantes. Ils se plaignent d'être laissés sans subsistances, eux et leurs animaux, quand ils sont en service commandé. La Municipalité recommande les grands moyens, 25 hussards accompagneront les deux sergents de campagne afin d'enlever tout ce qui se trouvera.

Les débuts du Consulat sont aussi mouvementés. Il en est ainsi jusqu'en mai 1800. Lors du reflux des troupes françaises sur le Var, Nice est pour quinze jours occupée par les troupes austro-sardes. Réquisitions autrichiennes et françaises des troupes en mouvement se suivent à une cadence précipitée, laissant le pays fort éprouvé.

La réquisition de la main d'œuvre agricole

L'activité du sergent de campagne s'exerce dans un autre domaine aussi difficile.

Publiée à Nice le 2 septembre 1793, la loi générale sur les réquisitions place tout citoyen en état de mobilisation civique constante. Les journaliers agricoles sont appelés à participer à la victoire. Le réseau des voies de communications sardes est loin de répondre aux nécessités militaires d'une guerre vers le Piémont et la Ligurie. Rivaux en bien des points, Sardes, Monégasques et Génois ont toujours été d'accord au moins sur celui-ci: pas de route conduisant vers l'Etat limitrophe. Le Service des Ponts et Chaussées français doit des chemins à l'armée. Il s'évertue à entretenir la route vers le Var et celle du col de Tende, soumises à une usure rapide. Il manque de crédits et d'outillage pour en créer de nouvelles. En 1793, il est au-dessus de ses moyens de tracer un chemin praticable aux chariots entre Nice et Menton par les montagnes d'Eze et de la Turbie. La descente d'Eze est formée d'un gros pavé, coupé de chutes, impraticable aux voitures. Le chemin étroit est rapide, mal situé, rempli de pentes, de rochers, le canon n'y peut passer.

La Direction des fortifications s'emploie à établir des batteries sur les collines et aux abords de la pente. Les ouvrages militaires du XVI^e siècle épargnés par Louis XIV sont devenus insuffisants.

Pour toutes ces entreprises une abondante main-d'œuvre est nécessaire. Il revient donc au sergent de campagne de les assembler.

En 1794 et 1795, on travaille partout à la fois aux chemins, aux batteries côtières, à la réparation du môle du port. En avril 1794, 200 hommes sont nécessaires au port, 300 autres occupés à la réparation du chemin d'Eze. "Les sergents de campagne sont en marche" assure la municipalité. En juillet elle avertit les autorités: non ne saurait pour ainsi dire plus trouver un seul homme qui ne soit en réquisition pour le service de l'armée. Le zèle le plus ardent pour le bien de la chose publique ne saurait enfanter des hommes". Six cents manœuvres sont en réquisition pour les divers travaux et ateliers. Ces réquisitions de travailleurs ne vont pas sans déconvenues. Les journaliers agricoles préfèrent travailler aux vendanges et recevoir leur salaire en numéraire. A l'automne de 1795 la défection dans les chantiers des ponts et chaussées est totale. Sur 50 hommes demandés 0 se présentent. Leur salaire est alors de 7 livres 10 sols par jour.

Au temps du Directoire, lors de la déroute de l'assignat, la rémunération des ouvriers est révisée chaque décade. Le 25 mars 1796 (5 germinal IV) le salaire d'un manœuvre est fixé à 300 livres, cent vingt fois le salaire de 2 livres 10 sols fixé le 10 octobre 1793⁶.

⁵ A.M. 2-D-2 4e R. 9 germinal IV-25 mars 1796. Commission municipale au citoyen Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie

⁶ A.M. (2-D-2) 4e R. Municipalité à Président de la commission militaire de Nice, 8 floréal IV-27 avr. 1796.

Dans ce temps d'anarchie économique, au cours des luttes entre Jacobins et Termidoriens, les fonctions municipales ou para municipales sont difficiles à remplir. Le 27 avr.1796 / 8 floréal IV. la municipalité intervient auprès du Président de la Commission militaire de Nice. Divers cantonniers de banlieue, privés de leurs armes, demandent à être réarmés pour leur défense et être mieux à même d'appliquer les mesures qui leur sont notifiées avec moins danger ⁷.

Consulat et Empire

De 1801 à 1813, la guerre s'éloigne de Nice. Le droit de réquisition est enlevé à l'armée et confié à l'autorité du Préfet. Les services de l'armée sont organisés, un trésor impérial de la guerre y pourvoit. Alexandre Agal demeure seul titulaire de l'emploi de sergent de campagne. Ses occupations sont réduites ; aussi est-il adjoint aux deux sergents de police de la ville, emplois nouvellement créés ⁸

L'administration impériale ne néglige rien en ce qui concerne la bonne tenue de ses agents. Alexandre porte habit et culotte de drap bleu, gilet de drap écarlate, sabre, baudrier à plaque d'argent aux armes de l'Empire. Ses appointements de 570 francs par an sont régulièrement payés. Les temps sont loin où engagé en mars 1793 à 35 livres par mois il recevait un an plus tard 120 livres puis 14 livres le 10 avril 1794 (21 germinal II), bientôt 200 livres en novembre (2 frimaire III). Le 13 juillet 1795 (25 messidor III) il reçoit 500 livres assignats ⁹.

Il ne porte plus dans les campagnes les ordres de réquisitions de biens et de services. Il n'en est pas pour autant dispensé de corvées désagréables. La conscription entre peu à peu en application, les ordres de recensement des jeunes gens, de convocations d'appel deviennent réguliers puis précipités. L'information concernant la conscription est donnée dans le lieu le plus favorable à une telle diffusion, la chapelle où se rassemble la population rurale à la messe du dimanche.

Le Concordat de 1803 a largement pourvu la campagne niçoise il existait deux paroisses rurales, le Concordat en crée sept nouvelles ¹⁰ entre 1805 et 1813, les desservants sont informés d'avoir à chanter le Te Deum lors des victoires de l'Empire, à lire au prône les exhortations du préfet à l'adresse des jeunes gens soumis à la conscription.

Les comptes de la municipalité nous permettent de suivre avec efficacité l'activité d'Alexandre Agal en 1811 et 1812.

Il reçoit 2 francs par jour pour la location du mulet nécessaire ses tournées dans la campagne. Il établit ponctuellement le mémoire de ses dépenses. En l'année 1811, sur 14 grands déplacements, 7 sont consacrés à porter des plis aux desservants des succursales de la campagne. Le motif des tournées est explicite: 6 mars 1811, remise aux desservants des succursales pour le 12 mars d'un avis du préfet concernant la conscription de la classe 11 : 9 août 1811: dépêche aux desservants et aux commissions de quartier relative à la conscription de 1812; 30 août: avis de Monsieur le Préfet aux conscrits de 1812 pour titre lu au prône.

A.M.(2-D-2) 4e R. Municipalité à Directeur du Parc d'artillerie, 5 germinal IV- 25 mars 1796.

⁷ A.M. (2-D-2) 4^e municipalité à Président de la commission

⁸ A.M. 1-D-S.16 nivôse XI, 6 janvier 1803. "Le sergent de campagne dont le rôle est devenu presque nul depuis la conclusion de la paix se joindra aux deux agents de police en fonction dans la ville."

⁹ A.M. 1-D-S. Délibérations du Conseil municipal sur l'augmentation du traitement des fonctionnaires municipaux, 17 mars 1793-28 germinal II ,10 avril 1794, 22 nov.1794(2 frimaire III),13 juill.1796(25 messidor IV)

¹⁰ Paroisses anciennes: Ste-Hélène, 1772. Elle s'étend jusqu'au Var. L'Ariane. - Sont créées en 1803 les paroisses de St-Pierre d'Arène St-Etienne, Cimiez (Ste-Rosalie), St-Roch, St-Barthélemy (couvent des Franciscains), Gairaut (St-Sauveur), Magnan (Ste-Marie-Madeleine).

Quant aux chefs de quartiers, le 17 avril, ils remettent à des conscrits des lettres de convocation pour le 24 avril.

Du 7 au 10 mai 1811, quatre jours sont employés à la recherche avec la gendarmerie des conscrits récalcitrants et au placement de garnisaires chez leurs parents. Les 23 et 29 juillet, voyage à Cagnes afin d'y procéder à l'arrestation de Baudoir Rosace, conscrit réfractaire de 1806 au canton de Vice et remise aux conscrits de la réserve de 1811 des lettres de convocation pour leur départ ainsi qu'aux individus désignés pour le service de la côte. Les 22 et 23 août remise aux conscrits de 1312 des lettres de convocation pour le tirage au sort a même préoccupation est dominante en 1812. Sur 7 grandes tournées, sa journée est consacrée à remettre aux commissaires de la campagne une lettre d'invitation relative à l'opération du cadastre. Les journées des 1er mars et 5 septembre sont employées à porter aux desservants des chapelles de campagne les dépêches de la mairie. Celles du 5 septembre donnent avis aux prêtres de la levée de 1813 par anticipation.

En mai, durant 8 jours, Agal porte aux quartiers de la campagne les lettres de convocation et d'avis aux conseils de révision. Il lui faut trois jours, fin octobre, pour remettre aux commissaires de quartiers les lettres d'avis pour la réunion des conscrits de 1813¹¹. La chasse aux déserteurs s'intensifie. On voit passer sur les routes de nombreuses cordes. La corde est composée de douze hommes qui lui sont liés, encadrés de deux gendarmes, un devant, un à l'arrière.

Depuis 1811, l'arrêt du commerce dû au blocus continental, une suite d'intempéries, font régner la disette et la misère dans les Alpes-Maritimes¹². Le commun peuple des indigents est soutenu grâce aux soupes économiques. La montagne s'agite, l'orage se forme sur Sospel. Le bourg refuse l'impôt et la conscription. Au début de 1814 les insoumissions se multiplient, les déserteurs franchissent en force le pont de bois du Var. La ville est privée de toute garnison. Le général Eberlé commandant la place ne dispose plus de gendarmes pour faire respecter la loi. Les agents de la municipalité, la garde bourgeoise multiplient leurs efforts afin d'empêcher les désordres. L'incertitude causée par l'abdication de l'Empereur prend fin. Le 15 avril 1814 est confirmée la prise de pouvoir par Louis XVIII. Agal remplace la cocarde tricolore par une cocarde blanche à son chapeau.

L'orfèvre, Marc-Antoine Blanqui, change la plaque d'argent au baudrier du sergent de campagne. Aux attributs de l'Empire sont substituées les armes de la ville¹³. Le 14 mai viennent des certitudes. Le comté de Nice, livré aux Autrichiens, sera rétrocédé à son légitime propriétaire de 1792, le roi Victor-Emmanuel 1er. La cocarde bleue l'emporte définitivement sur le chapeau d'Alexandre.

Un édit du 21 mai 1814 rétablit les institutions de 1770.

En septembre 1814 disparaissent définitivement tous les vestiges de l'occupation française. Alexandre troque l'habit bleu bonapartiste contre celui plus orthodoxe de l'autonomie niçoise: drap écarlate et gilet blanc, couleurs de la ville, boutons plaqués blancs et boutons dorés¹⁴. Sous ce nouvel uniforme, le 8 mars 1815, à la nouvelle du débarquement de l'"Usurpateur" en Provence, le sergent de campagne Agal s'emploie à réquisitionner deux ou trois cents rubs de paille nécessaires au casernement des troupes de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, attendues à Nice.

¹¹ Sur la participation des populations du comté de Nice aux guerres de la Révolution et de l'Empire, v.F.Cauvin, Les médaillés de Ste-Hélène dans le comté de Nice. N.H., 1960. F. Cauvin et F.Gaziello, les Niçois morts pour la France de 1793 à 1815. N.H. juillet-septembre 1963.

¹² L. Imbert. Nice sous le Ier Empire. D'après la chronique inédite de l'abbé Bonifacy Recherches Régionales 1964-n°3-4° année. Centre de Documentation des archives des Alpes-Maritimes.

¹³ A.M. 1 I 1B, 2 avril 1814. Autorisation de paiement à Marc Antoine Blanqui orfèvre d'une facture de 64 F montant de la confection d'une plaque d'argent aux armes de la ville pour le baudrier du sabre du sergent de campagne pour compléter son habillement.

¹⁴ A.M.2-D-S. Arrêtés des mairies et des conseils. Arrêtés concernant la tenue du sergent de campagne.

Alors âgé de soixante ans, il avait en la matière une expérience acquise en 1793.

Conclusion.

La carrière d'Alexandre Agal incite à l'humilité. Monarchies républiques, empires ont un égal besoin de paille, de foin, de mulets de terrassiers et de recrues sur les routes de la guerre. Elles s'adresseront toujours au zèle d'un sergent de campagne que ses mérites rendent inamovible.

R.TRESSE.